

## **Service Action – Engagement communautaire**

Bonjour, je suis Marie Claude Roy AVSEC responsable du service action pour tous les élèves de 1<sup>re</sup> à 5<sup>e</sup> secondaire.

Le **service action** est un volet obligatoire du PEI ce qui implique que chaque élève devra compléter un projet de bénévolat à chaque année de son secondaire. L'exigence est de faire, à chaque année, un projet long terme d'au moins 10 heures dans un organisme sans but lucratif de leur choix ou dans un projet ou un comité de l'école.

Nous sommes une école verte certifiée EVB et depuis 10 ans, nous faisons le tri des matières et la collecte des résidus alimentaires à la cafétéria.

Parmi les comités et les activités les plus populaires à l'école, année après année, il y a :

- Le conseil étudiant
- Le comité-vert
- Le journal étudiant
- Le Magasin du monde
- Le comité Amnistie
- Les entraïdants
- La COOP-EIM
- Le comité album de finissants
- Et plusieurs autres

D'autres élèves choisissent des organismes tels que les bibliothèques publiques, les centres d'aide aux familles et immigrants, les banques alimentaires, les centres communautaires et de loisirs, la Croix Rouge, Héma-Québec, les services de garde et les CPE, pour ne nommer que ceux-là.

Chacun est libre de choisir un projet qui le passionne et qui lui apportera une expérience significative, tout au long de son parcours au secondaire.